

LA PLUME À PAPOTE

ÉDITION N°1 JUIN 2017 LE JOURNAL DE LA FSU TERRITORIALE

ÉDITO

La crise ?
C'est la faute des fonctionnaires !
Le déficit ?
C'est nous aussi bien sûr !
Le soi-disant mauvais
fonctionnement des services ?
Encore nous !
Par contre, qui a de merveilleuses
conditions de travail et de bons
salaires ?
Sûrement pas nous !
Et de cela, on n'en parle jamais...

Chers (ères) collègues,
Tout cela ne va pas aller en
s'arrangeant, bien au contraire...
(Réductions des effectifs, surcharge de
de travail, privatisations...)

**LA FONCTION PUBLIQUE A PEUT-ÊTRE
UN COÛT MAIS SON AVENIR N'A PAS
DE PRIX !**

Christine ISUS / Zouaouia REFAS

NOUS VIVONS DANS UN
MONDE DIALYSÉ



PPCR (Parcours Professionnels, Carrières, Rémunérations)

Depuis le 1^{er} janvier 2017 a été mis en place le protocole PPCR, dans tous les secteurs de la Fonction Publique.

Le dégel du point d'indice, l'intégration d'une partie des primes dans le traitement (base de calcul du montant de la retraite), la réduction du nombre d'échelles de rémunération et l'amélioration des fins de carrière sont des points positifs.

A contrario, le cadencement unique des changements d'échelons est une mesure régressive pour les 2/3 des agents de la FPT qui avançaient à la durée minimum d'échelon.

A cette heure le compte n'y est pas, et la FSU continuera à agir pour l'amélioration du pouvoir d'achat, la reconnaissance des qualifications et du travail des agents, le respect intégral des mesures de l'accord PPCR !



Les principales mesures PPCR sont entrées en vigueur :

- pour la catégorie C en 2017 et s'échelonnent jusqu'en 2020.
- pour la catégorie B en 2016 et s'échelonnent jusqu'en 2018.
- Pour la catégorie A en 2017 et s'échelonnent jusqu'en 2020.

LES GRILLES POUR LES 3 CATÉGORIES SONT EN LIGNE SUR SÉSAME DANS NOTRE ESPACE ORGANISATIONS SYNDICALES.

SERVICE DES SPORTS

Au même titre que toutes les autres organisations syndicales, la FSU Territoriale a été reçue par Monsieur BARBAZANGE, nouveau directeur du Service des Sports.

Un état des lieux est en cours afin de pouvoir adapter au mieux réorganisation du service. Affaire à suivre...

Cependant nous ne nous faisons pas d'illusions, car la volonté politique est de faire des économies et le service des sports n'y échappera pas.

Point positif, la direction est favorable à la mise en place de formations et ce, pour tous les agents du service afin qu'ils puissent améliorer leurs compétences.



INFOS NATIONALES

Une circulaire ministérielle du 28 avril 2017 rappelle les prérogatives des ASVP. « Désormais les équipages mixtes policiers municipaux/ASVP sont proscrites, les uniformes doivent être distincts de ceux des policiers municipaux. Les ASVP doivent se consacrer à leurs missions essentielles de surveillance du stationnement ».

Vous pouvez consulter l'intégralité de la circulaire ministérielle en recopiant le lien ci-dessous.

<http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/BlobServer?blobkey=id&blobnoche=true&blobwhere=1250170857198&blobheader=application%2Fpdf&blobcol=urldata&blobtable=MungoBlobs>

Depuis le 7 mai 2017, la France a un nouveau Président de la République en la personne de Monsieur Emmanuel MACRON.
Très grande est la responsabilité qui lui incombe désormais.
Syndicalement la FSU n'acceptera pas que les droits des salariés soient bafoués, nous restons vigilants et mobilisés !!!



« Se nourrir de toutes les différences sans indifférence, c'est cultiver l'enracinement de la tolérance ». (Ph.ROBERT)



FSU TERRITORIALE 31



Mme

Mr

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Date de naissance

Tél

Email @

Matricule Grade Service

Mairie de Toulouse

Toulouse Métropole

Prix de la carte : Catégorie C : 60 €

Catégorie B : 80 €

Catégorie A : 100 €

☎ 07.69.49.59.09.

Mail : fsu.territoriale31@gmail.com

Site : snuter-fsu.fr